



LES RENSEIGNEMENTS UTILES

LES NUMÉROS UTILES

- ◆ **18** SAPEURS POMPIERS
- ◆ **17** GENDARMERIE
- ◆ **15** SAMU
- ◆ **112** TOUS SECOURS EN EUROPE ET TOUT APPEL À PARTIR D'UN MOBILE
- ◆ **05 56 96 40 80** CENTRE ANTIPOISON ET DE TOXICOVIGILANCE DE BORDEAUX

- ◆ **ECOUTEZ LA RADIO : FRANCE BLEU PÉRIGORD 99 FM OU 91.7FM**

LES SITES INTERNET UTILES

- ◆ PORTAIL INTERMINISTÉRIEL SUR LA PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS : **WWW.RISQUES.GOUV.FR/**
- ◆ SITE DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DÉDIÉ AUX RISQUES MAJEURS : **WWW.PRIM.NET**
- ◆ SITE DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR : **WWW.INTÉRIEUR.GOUV**
- ◆ SITE DU BRGM* : **WWW.BDCAVITE.NET**
- ◆ SITE DE MÉTÉO FRANCE : **WWW.METEO.FR**
- ◆ SITE DE VIGILANCE CRUE : **WWW.VIGICRUES.ECOLOGIE.GOUV.FR**

* Bureau de Recherche géologique et minière

MAIRIE de SAINT-CYPRIEN - 4, Place Jean Ladignac - 24220 SAINT-CYPRIEN
Tél. : 05 53 29 28 22 - Fax : 05 53 29 20 15 - mail : mairie@saintcyprien24.fr



D.I.C.R.I.M

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

LES BONS REFLEXES FACE AUX RISQUES ...



S'informer
et
Savoir agir



**Document à
conserver**

SOMMAIRE

PRÉVENIR POUR MIEUX AGIR	2	NEIGE / VERGLAS	11
L'ALERTE	3	RUPTURE DE BARRAGE	12
LES BONS RÉFLEXES	5	TRANSPORTS MAT.DANGEREUSES	14
INONDATIONS / CRUES	6	CAVITÉS SOUTERRAINES	15
FEUX DE FORÊTS	8	CANICULE	16
LES VIGILANCES MÉTÉO	9	LES RISQUES SANITAIRES	18
ORAGES VIOLENTS / TEMPÊTES	10	ACCIDENT NUCLÉAIRE	19
		RENSEIGNEMENTS UTILES	20

MAIRIE de SAINT-CYPRIEN - 4, Place Jean Ladignac - 24220 SAINT-CYPRIEN
Tél. : 05 53 29 28 22 - Fax : 05 53 29 20 15 - mail : mairie@saintcyprien24.fr

« PRÉVENIR POUR MIEUX RÉAGIR »



NOUS VOUS INVITONS À LIRE ATTENTIVEMENT CE DOCUMENT ET À LE CONSERVER PRÉCIEUSEMENT. LE DICRIM FAIT PARTIE DES MESURES PRÉVENTIVES PRISES PAR LA COMMUNE.

PAR CE DOCUMENT, NON SEULEMENT NOUS RESPECTONS UNE OBLIGATION LÉGALE D'INFORMATION, MAIS NOUS OEUVRONS AVEC VOUS POUR ATTÉNUER LES CONSÉQUENCES LIÉES AUX RISQUES MAJEURS DE NOTRE COMMUNE. PLUS NOUS SOMMES CONSCIENTS ET SENSIBILISÉS À CES DANGERS, PLUS NOUS CONNAISSONS LES BONS RÉFLEXES ET LES CONDUITES À TENIR, PLUS NOS COMPORTEMENTS SONT ADAPTÉS.

CE TRAVAIL D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION COMPLÈTE L'ACTION DE LA COMMUNE EN TERME DE PRÉVENTION ET DE GESTION DE CRISE. LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE A ÉTÉ ADOPTÉ LE 10 AVRIL 2013. IL A POUR OBJECTIF D'ORGANISER AU NIVEAU COMMUNAL LA PROTECTION ET LE SOUTIEN DES HABITANTS EN CAS D'ÉVÈNEMENT MAJEUR.

A DÉFAUT DE PRÉVOIR L'IMPRÉVISIBLE, CELA DEVRAIT NOUS PERMETTRE D'ÊTRE PRÊTS À RÉAGIR, TOUT EN ESPÉRANT NE JAMAIS AVOIR À METTRE EN PRATIQUE CES DOCUMENTS.

LE RISQUE D'ACCIDENT NUCLÉAIRE



QU'EST CE QU'UN ACCIDENT NUCLÉAIRE?

LA COMMUNE N'EST PAS DIRECTEMENT CONCERNÉE PAR LE RISQUE NUCLÉAIRE. CEPENDANT, C'EST UNE ACTIVITÉ PARTICULIÈREMENT DÉVELOPPÉE EN FRANCE DONC UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION RENFORCÉE EST APPLIQUÉE DANS CE DOMAINE.

CONSIGNES GÉNÉRALES

QUE SE PASSE-T-IL EN CAS DÉCLENCHEMENT D'UNE ALERTE

- ◆ LE PRÉFET DÉCLENCHE LE PLAN ORSEC ET PREND TOUTES LES DISPOSITIONS NÉCESSAIRES
- ◆ LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ SONT DIFFUSÉES TRÈS LARGEMENT.
ÊTRE VIGILANT AUX PRESCRIPTIONS EN MATIÈRE DE CONSOMMATION DE PRODUITS FRAIS ET EN MATIÈRE D'ADMINISTRATION ÉVENTUELLE D'IODE STABLE.
- ◆ LA BASE DES BONS RÉFLEXES EST :



+ BOUCHER TOUTES LES ARRIVÉES D'AIR ET COUPER LA VENTILATION

LES RISQUES SANITAIRES



QU'EST CE QU'UN RISQUE SANITAIRE?

UN RISQUE SANITAIRE DÉSIGNE UN RISQUE, IMMÉDIAT OU À LONG TERME, PLUS OU MOINS PROBABLE AUQUEL LA SANTÉ PUBLIQUE EST EXPOSÉE. IL PEUT ÊTRE DE 2 TYPES;

- ◆ **EPIZOOTIE** = MALADIE QUI FRAPPE SIMULTANÉMENT UN GRAND NOMBRE D'ANIMAUX DE MÊME ESPÈCE OU D'ESPÈCES DIFFÉRENTES
- ◆ **PANDÉMIE** = ÉPIDÉMIE CARACTÉRISÉE PAR LA DIFFUSION RAPIDE ET GÉOGRAPHIQUEMENT TRÈS ÉTENDUE.

LA PANDÉMIE GRIPPALE

LE VIRUS GRIPPAL SE TRANSMET PAR :

- VOIE AÉRIENNE
- CONTACT RAPPROCHÉ AVEC UNE PERSONNE INFECTÉE
- CONTACT AVEC DES OBJETS TOUCHÉS ET DONC CONTAMINÉS PAR UNE PERSONNE MALADE

LES SYMPTÔMES SONT :

LES SYMPTÔMES D'UNE GRIPPE PANDÉMIQUE SONT SIMILAIRES À CEUX DE LA GRIPPE SAISONNIÈRE : FIÈVRE ÉLEVÉE (> à 38°C), COURBATURES, FATIGUE, TOUX ET GÊNE RESPIRATOIRE. LA DURÉE D'INCUBATION PEUT ALLER JUSQU'À SEPT JOURS ET UNE PERSONNE GRIPPÉE EST CONTAGIEUSE DÈS LES PREMIERS SYMPTÔMES ET PENDANT ENVIRON SEPT JOURS.

COMMENT SE PROTÉGER :

- ◆ SE LAVER LES MAINS PLUSIEURS FOIS PAR JOUR AVEC DU SAVON OU UNE SOLUTION HYDROALCOOLIQUE
- ◆ COUVRIR VOUS LA BOUCHE ET LE NEZ AVEC UNE MOUCHOIR EN PAPIER LORSQUE VOUS TOUSSEZ OU ÉTERNUEZ, PUIS JETER VOTRE MOUCHOIR DANS UNE POUBELLE ET LAVEZ-VOUS LES MAINS
- ◆ EN CAS DE SYMPTÔMES GRIPPAUX APPELER VOTRE MÉDECIN TRAITANT OU LE 15

« PRÉVENIR POUR MIEUX RÉAGIR »



QU'EST CE QU'UN RISQUE MAJEUR?

IL EXISTE 3 GRANDES CATÉGORIES DE RISQUES MAJEURS:

- ◆ **LES RISQUES NATURELS** : INONDATION, MOUVEMENT DE TERRAIN, TEMPÊTE, FEUX DE FORÊTS ET TORNADES
- ◆ **LES RISQUES TECHNOLOGIQUES** : INDUSTRIELS, NUCLÉAIRES, TRANSPORTS DE MATIÈRES DANGEREUSES ET RUPTURES DE BARRAGES.
- ◆ **LES RISQUES SANITAIRES** : PANDÉMIE, EPIZOOTIE (PANDÉMIE TOUCHANT LES ANIMAUX)

DEUX CRITÈRES CARACTÉRISENT LE RISQUE MAJEUR:

- ◆ **UNE FAIBLE FRÉQUENCE** : L'HOMME ET LA SOCIÉTÉ PEUVENT ÊTRE D'AUTANT PLUS ENCLINS À L'IGNORER QUE LES CATASTROPHES SONT PEU FRÉQUENTES
- ◆ **UNE GRAVITÉ IMPORTANTE** : NOMBREUSES VICTIMES, DOMMAGES AUX BIENS ET AUX PERSONNES IMPORTANTS

L'ALERTE

L'ALERTE EST L'ÉMISSION D'UN SIGNAL SONORE À L'AIDE D'UNE SIRÈNE OU D'UN MESSAGE DESTINÉ À PRÉVENIR LA POPULATION DE L'IMMINENCE D'UNE CATASTROPHE.

ELLE PERMET À CHACUN DE PRENDRE IMMÉDIATEMENT DES DISPOSITIONS DE SÉCURITÉ DÉTAILLÉES DANS CE DICRIM ET DES MESURES DE PROTECTION ADAPTÉES.

LORS D'UNE ALERTE, LES SERVICES DE RADIO ET DE TÉLÉVISION AUTORISÉS DIFFUSENT DES MESSAGES INDIQUANT LES MESURES DE PROTECTION DE LA POPULATION.

ILS CONFIRMENT L'ALERTE ET INDIQUENT OU RAPPELLENT À LA POPULATION LA CONDUITE À TENIR ET LES MESURES DE PROTECTION ET DE SÉCURITÉ À PRENDRE.



L'ALERTE

LE SIGNAL D'ALERTE

IL NE RENSEIGNE PAS SUR LA NATURE DU DANGER, LE MÊME SIGNAL ÉTANT ÉMIS PAR LA SIRÈNE DANS TOUTES LES SITUATIONS D'URGENCE.

IL S'AGIT DE 3 ÉMISSIONS D'UN SON MODULÉ (MONTANT ET DESCENDANT), CHACUNE SÉPARÉE PAR UN SILENCE DE 5 SECONDES.



IL AVERTIT LA POPULATION DE LA NECESSITÉ DE SE METTRE IMMÉDIATEMENT À L'ABRI DU DANGER, DANS UN LIEU ABRITÉ ET DE SE PORTER À L'ÉCOUTE DE L'UN DES PROGRAMMES NATIONAUX OU LOCAUX

LE MESSAGE D'ALERTE

IL INDIQUE LES CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉVÈNEMENT ET LES CONSIGNES DE PROTECTION.

FIN DE L'ALERTE

ELLE EST ANNONCÉE PAR UN SIGNAL CONTINU DE 30 SECONDES



RAPPEL DES BONS RÉFLEXES EN CAS DE CANICULE



Personne âgée
Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...

- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.
- Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).
- Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.
- Je donne de mes nouvelles à mon entourage.

Enfant et adulte
Je bois beaucoup d'eau et ...

- Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.
- Je ne reste pas en plein soleil.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je ne consomme pas d'alcool.
- Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.
- Je prends des nouvelles de mon entourage.



RAPPEL DES BONS RÉFLEXES EN CAS DE CANICULE

QUAND PARLE-T-ON DE CANICULE

3 FACTEURS DOIVENT ÊTRE RÉUNIS:

- IL FAIT TRÈS CHAUD
- LES TEMPÉRATURES NE DESCENDENT PAS LA NUIT
- LE PHÉNOMÈNE DURE PLUSIEURS JOURS



SI VOUS ÊTES UNE PERSONNE ÂGÉE, ISOLÉE OU HANDICAPÉE

PENSER À VOUS FAIRE INSCRIRE SUR LE REGISTRE DE VOTRE MAIRIE.

VOUS BÉNÉFICIEREZ AINSI D'UNE AIDE EN CAS DE CANICULE.

SELON L'ÂGE, LE CORPS NE RÉAGIT PAS DE LA MÊME FAÇON AUX FORTES CHALEURS

PERSONNES ÂGÉES



ENFANTS ET ADULTES



AYONS TOUJOURS LES BONS RÉFLEXES

CE QU'IL FAUT FAIRE

◆ SE CONFORMER IMMÉDIATEMENT AUX CONSIGNES DIFFUSÉES

* CONFINEMENT

- SE METTRE À L'ABRI,
- FERMER PORTES ET FENÊTRES,
- ARRÊTER LE SYSTÈME DE VENTILATION ET DE CLIMATISATION,
- BOUCHER TOUS SYSTÈMES DE PRISE D'AIR EXTÉRIEURE AVEC DES CHIFFONS OU DES LINGES HUMIDES.



* ÉVACUATION

- COUPER LES RÉSEAUX (GAZ ET ÉLECTRICITÉ)
- SORTIR DU LOGEMENT AVEC SON SAC DE 1^{ÈRE} NÉCESSITÉ *
- SE RENDRE AU POINT DE REGROUPEMENT INDIQUÉ



◆ ÉCOUTER LA RADIO (FRANCE BLEU PÉRIGORD 99.00 MHZ - FRANCE INFO 105,5 MHZ)



◆ TOUJOURS PRÉVOIR EN AVANCE

- * UNE RADIO PORTABLE ÉQUIPÉE DE PILE
- * UNE LAMPE DE POCHE
- * UNE RÉSERVE D'EAU POTABLE
- * *UN SAC CONTENANT LES AFFAIRES DE 1^{ÈRE} NÉCESSITÉ (MÉDICAMENTS, VÊTEMENTS DE RECHANGE, PAPIERS D'IDENTITÉ ET IMPORTANTS, COUVERTURE, EAU POTABLE ET LAMPE DE POCHE



CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

- ◆ FUMER (FUITE ÉVENTUELLE DE GAZ)
- ◆ ALLER CHERCHER LES ENFANTS À L'ÉCOLE ; ILS Y SONT EN SÉCURITÉ, L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE S'EN OCCUPE
- ◆ TÉLÉPHONER SAUF EN CAS DE NÉCESSITÉ VITALE POUR ÉVITER L'ENCOMBREMENT DES RÉSEAUX ET LIBÉRER LES LIGNES POUR LES SECOURS



INONDATIONS—CRUES



QU'EST CE QU'UNE INONDATION ?

CE PHÉNOMÈNE HYDROLOGIQUE EST LIÉ À L'AUGMENTATION PLUS OU MOINS BRUTALE DU DÉBIT D'UNE RIVIÈRE ET PAR CONSÉQUENT DE LA HAUTEUR D'UN COURS D'EAU.

LA DORDOGNE EST CONCERNÉE PAR DES CRUES FLUVIALES, SOUVENT SAISONNIÈRES. LA MONTÉE DES EAUX Y EST PLUTÔT LENTE.

CONSIGNES GÉNÉRALES POUR LES PERSONNES SITUÉES EN ZONE INONDABLE

AVANT

- ◆ METTRE LES BIENS À SAUVEGARDER EN SÉCURITÉ (À L'ÉTAGE, ...), SURÉLEVER VOS MEUBLES
- ◆ LOCALISER LES ARRIVÉES DES RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ
- ◆ METTRE LES PRODUITS TOXIQUES, LES VÉHICULES À L'ABRI DE LA MONTÉE DES EAUX
- ◆ AMARRER TOUT CE QUI PEUT FLOTTER
- ◆ LIMITER LES DÉPLACEMENTS, ÉVITER LES ZONES PROCHES DES RIVIÈRES OU TORRENTS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INONDÉES
- ◆ RESPECTER LES DÉVIATIONS MISES EN PLACE

PENDANT

LES RÉFLEXES INDISPENSABLES

Cf p.4



- ◆ RESPECTER LES CONSIGNES REÇUES
- ◆ SE PRÉPARER À ÉVACUER ET/OU ÉVACUER SUR PRÉCONISATION DES AUTORITÉS OU DES SECOURS
- ◆ SE RÉFUGIER SUR UN POINT HAUT (ÉTAGE, COLLINE)
- ◆ RESPECTER LES DÉVIATIONS ET NE PAS S'ENGAGER SUR UNE ROUTE INONDÉE
- ◆ ÉVITER TOUTS DÉPLACEMENTS NON VITAUX
- ◆ PRENDRE AVEC SOI LES ANIMAUX OU AU MOINS LES LIBÉRER

CAVITÉS SOUTERRAINES ET CARRIÈRES



QU'EST CE QU'UNE CAVITÉ SOUTERRAINE ?

CE SONT DES VIDES QUI AFFECTENT LE SOUS-SOL, DONT L'ORIGINE PEUT ÊTRE SOIT HUMAINE (CARRIÈRE) SOIT NATURELLE (CAVITÉ SOUTERRAINE NATURELLE).

CES CAVITÉS PEUVENT ENTRAÎNER DES MOUVEMENTS DE TERRAIN PROGRESSIFS (AFFAISSEMENTS) OU BRUTAUX (EFFONDREMENTS). CES MOUVEMENTS ONT SOUVENT COMME FACTEUR DÉCLENCHANT L'EAU DE RUISSELEMENT OU D'INFILTRATION.

IL EXISTE UN INVENTAIRE DES CAVITÉS SOUTERRAINES DE DORDOGNE QUI MET À DISPOSITION DE LA POPULATION LES INFORMATIONS SUR LES DIFFÉRENTS SERVICES ET ORGANISMES INTERVENANTS DANS LA GESTION DE CET ALÉA : WWW.BDCAVITE.NET

CONSIGNES GÉNÉRALES

AVANT

- ◆ OBLIGATION D'INFORMER LA MAIRIE QUAND ON A CONNAISSANCE DE L'EXISTENCE D'UNE CAVITÉ
- ◆ INFORMATION DES ACQUÉREURS ET DES PROPRIÉTAIRES PAR LA MAIRIE
- ◆ SURVEILLER LE BÂTI
- ◆ NE JAMAIS S'AVENTURER DANS UNE CARRIÈRE SOUTERRAINE ABANDONNÉE
- ◆ NE JAMAIS S'APPROCHER D'UN PUIS OU D'UN EFFONDREMENT MÊME ANCIEN
- ◆ RESPECTER LA SIGNALISATION

APRÈS

- ◆ QUITTER AU PLUS VITE LE TERRAIN OÙ L'ON SE TROUVE AU MOMENT DE L'ACCIDENT
- ◆ NE PAS REVENIR SUR LES LIEUX (SAUF POUR GUIDER/AIDER LES SECOURS)
- ◆ DONNER L'ALERTE SI UNE PERSONNE EST ENSEVELIE
- ◆ INTERDIRE L'ACCÈS À TOUTE PERSONNE NON AUTORISÉE

TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES



QU'EST CE QU'UNE MATIÈRE DANGEREUSE ?

IL S'AGIT DE PRODUITS TOXIQUES, POLLUANTS OU EXPLOSIFS, MAIS AUSSI DE CARBURANTS, DE GAZ D'ENGRAIS SOLIDES OU LIQUIDES.

QU'EST CE QUE LE RISQUE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES ?

IL EST CONSÉCUTIF À UN ACCIDENT SE PRODUISANT LORS DU TRANSPORT DE CES MARCHANDISES PAR VOIE ROUTIÈRE OU FERROVIAIRE, ET PEUT PRÉSENTER DES RISQUES POUR LES POPULATIONS OU L'ENVIRONNEMENT.

CE RISQUE RESTE GÉNÉRALEMENT LIMITÉ DANS L'ESPACE DU FAIT DES FAIBLES QUANTITÉS TRANSPORTÉES.

CONSIGNES GÉNÉRALES

PENDANT

LES RÉFLEXES INDISPENSABLES C.F.P.4



- ◆ SE CONFORMER AUX INSTRUCTIONS DONNÉES PAR LES AUTORITÉS (ÉVACUATION OU CONFINEMENT)
- ◆ NE PAS FAIRE D'ÉTINCELLE, NI DE FLAMME
- ◆ SI UN NUAGE TOXIQUE SE PROPAGE, S'ÉLOIGNER DANS LE SENS PERPENDICULAIRE AU VENT ET DANS LA MESURE DU POSSIBLE SE METTRE À L'ABRI DANS LE BÂTIMENT LE PLUS PROCHE
- ◆ COUPER LA VENTILATION ET CLIMATISATION

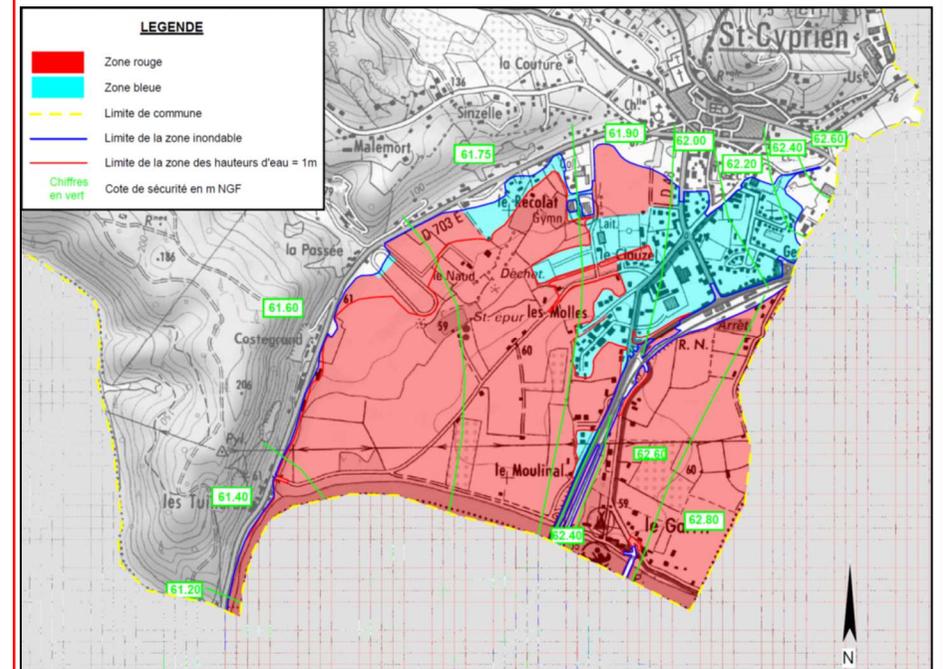
INONDATIONS—CRUES



APRÈS

- ◆ AÉRER LES BÂTIMENTS
- ◆ AIDER LES PERSONNES QUI EN ONT BESOIN
- ◆ NE RÉTABLIR L'ÉLECTRICITÉ QUE SI L'INSTALLATION EST SÈCHE
- ◆ CHAUFFER DÈS QUE POSSIBLE
- ◆ S'ASSURER QUE L'EAU SOIT POTABLE
- ◆ DRESSER UN INVENTAIRE COMPLET DES DOMMAGES CAUSÉS À LA PROPRIÉTÉ POUR POUVOIR LE COMMUNIQUER À VOTRE COMPAGNIE D'ASSURANCE

CARTOGRAPHIE DES ZONES À RISQUES



FEUX DE FORÊTS



QU'EST CE QU'UN FEUX DE FORÊTS ?

C'EST UN INCENDIE QUI ATTEINT DES FORÊTS D'UNE SUPERFICIE D'AU MOINS 1 HECTARE.

LA PÉRIODE DE L'ANNÉE LA PLUS PROPICIE AUX FEUX DE FORÊTS S'ÉTALE DE MAI À SEPTEMBRE.

PENDANT LES PÉRIODES À RISQUES, DES PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES PERMETTENT DE METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ET DE PRÉVENTION.

CONSIGNES GÉNÉRALES

AVANT

- ◆ DÉBROUSSAILLER AUTOUR DES HABITATIONS POUR LIMITER LA PROPAGATION D'UN FEU ÉVENTUEL ET METTRE EN SÉCURITÉ LES BÂTIMENTS
- ◆ REPÉRER LES CHEMINS D'ÉVACUATION ET LES ABRIS
- ◆ PRÉVOIR DES POINTS D'EAU

PENDANT

LES RÉFLEXES INDISPENSABLES

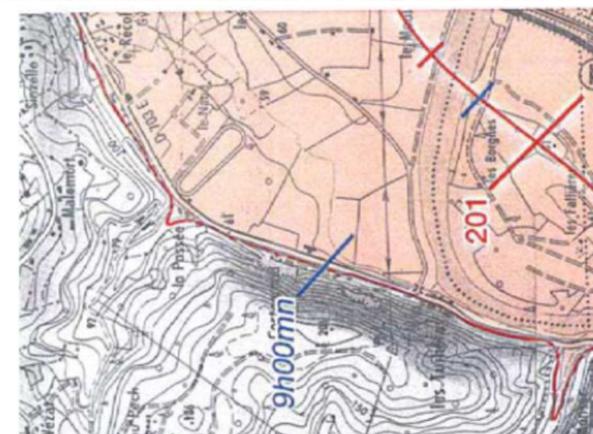
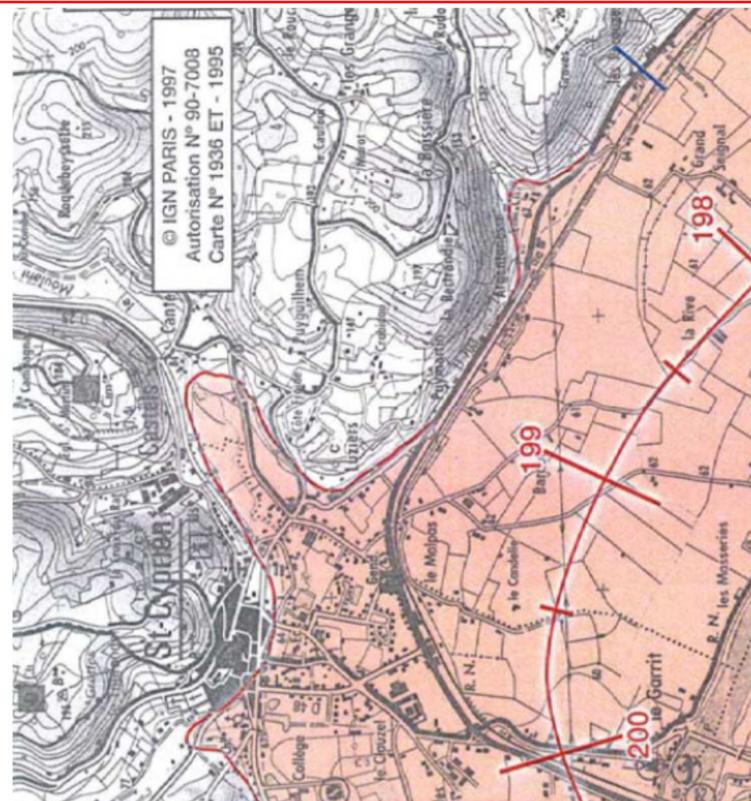
CF P.4



- ◆ INFORMER LES POMPIERS (18 OU 112) LE PLUS VITE ET LE PLUS PRÉCISÉMENT POSSIBLE
- ◆ S'ÉLOIGNER DOS AU VENT
- ◆ DÉGAGER LES VOIES D'ACCÈS ET LES CHEMINEMENTS D'ÉVACUATION
- ◆ ARROSER LES PORTES, LES VOILETS ET LES FENÊTRES DE VOTRE MAISON AINSI QUE LES VOIES D'ACCÈS
- ◆ FERMER LES VANNES DE GAZ ET PRODUITS INFLAMMABLES
- ◆ RESPIRER À TRAVERS UN LINGE HUMIDE
- ◆ OCCULTER LES AÉRATIONS AVEC DES LINGES HUMIDES

MAIRIE de SAINT-CYPRIEN - 4, Place Jean Ladignac - 24220 SAINT-CYPRIEN
Tél. : 05 53 29 28 22 - Fax : 05 53 29 20 15 - mail : mairie@saintcyprien24.fr

RUPTURE DE BARRAGE



MAIRIE de SAINT-CYPRIEN - 4, Place Jean Ladignac - 24220 SAINT-CYPRIEN
Tél. : 05 53 29 28 22 - Fax : 05 53 29 20 15 - mail : mairie@saintcyprien24.fr

RUPTURE DE BARRAGE



LA RUPTURE D'UN BARRAGE ENTRAINE LA FORMATION D'UNE ONDE DE SUBMERSION SE TRADUISANT PAR UNE ÉLÉVATION BRUTALE DU NIVEAU DE L'EAU POUR TOUTE LA VALLÉE AVAL.

CES ACCIDENTS SONT TRÈS RARES.

LA VALLÉE DE LA DORDOGNE, ET PAR CONSÉQUENT LA COMMUNE DE SAINT-CYPRIEN, FAIT L'OBJET D'UN PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION (PPI) DU BARRAGE DE BORT LES ORGUES DANS LEQUEL EST ÉVALUÉ LE TEMPS D'ARRIVÉE DE L'ONDE DE SUBMERSION ENTRE 8H45 ET 9H APRÈS RUPTURE DU DIT BARRAGE.

LA ZONE DE REPLI DÉFINIE PAR LE PPI :

HAUT DU BOURG ET CHÂTEAU DE FAGES

HAUTEUR D'EAU PRÉVUE :

DE 10 À 12 MÈTRES DANS LA PLAINE

L'ALERTE ET LES CONSIGNES SERONT DIFFUSÉES PAR LES AUTORITÉS MUNICIPALES ASSISTÉES DE LA GENDARMERIE PUIS RELAYÉES DANS LES DIFFÉRENTS MÉDIAS.

UNE FOIS ALERTÉ, IL FAUT SUIVRE LES CONSIGNES DONNÉES ET PRENDRE EN COMPTE LES BONS RÉFLEXES DE BASE AVANT D'ÉVACUER



- ◆ NE PAS PRENDRE L'ASCENSEUR
- ◆ NE JAMAIS REVENIR SUR SES PAS

LES VIGILANCES MÉTÉOROLOGIQUES



LA VIGILANCE CRUE

UNE CARTE DE VIGILANCE RELATIVE AUX RISQUES DE CRUE EST ÉLABORÉE DEUX FOIS PAR JOUR PAR LES SERVICES DE PRÉVENTION DES CRUES (SPC). ELLE EST CONSULTABLE SUR LE SITE WWW.VIGICRUES.ÉCOLOGIE.GOUV.FR

LA VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE

UNE CARTE DE VIGILANCE EST ÉLABORÉE DEUX FOIS PAR JOUR PAR LES SERVICES DE MÉTÉO FRANCE. ELLE EST CONSULTABLE SUR WWW.METEO.FR

4 COULEURS ASSOCIÉES À 4 NIVEAUX DE VIGILANCE

NIVEAU 1 : VERT SITUATION NORMALE. AUCUNE ALERTE PUBLIQUE N'EST DIFFUSÉE

NIVEAU 2 : JAUNE AUCUNE ALERTE PUBLIQUE N'EST DIFFUSÉE. PHÉNOMÈNES MÉTÉOROLOGIQUES NORMAUX DÉBORDEMENTS LOCALISÉS. IL FAUT RESTER ATTENTIF SI L'ON PRATIQUE DES ACTIVITÉS SENSIBLES AUX RISQUES MÉTÉO OU DE CRUE.

NIVEAU 3 : ORANGE ETAT DE VIGILANCE. LES MÉDIAS SONT INFORMÉS. SE TENIR INFORMER DE L'ÉVOLUTION DU RISQUE ET SUIVRE LES CONSIGNES À SUIVRE. RESTER VIGILANT ET LIMITER TOUS DÉPLACEMENTS INUTILES.

NIVEAU 4 : ROUGE ETAT D'EXTRÊME VIGILANCE. DES PHÉNOMÈNES DANGEREUX, D'INTENSITÉ EXCEPTIONNELLE SONT PRÉVUS. UNE VIGILANCE ABSOLUE S'IMPOSE. SE TENIR INFORMÉ DE L'ÉVOLUTION DU RISQUE ET SE CONFORMER AUX CONSIGNES DE SÉCURITÉ ÉMISES PAR LES POUVOIRS PUBLICS.

ORAGE VIOLENT - TEMPÊTE



QU'EST CE QU'UNE TEMPÊTE ?

UNE TEMPÊTE SE CARACTÉRISE PAR DES VENTS POUVANT ÊTRE TRÈS VIOLENTS ET DES PLUIES PARFOIS TORRENTIELLES.

SE REPORTER EN PAGE 6 POUR LES 4 NIVEAUX DE VIGILANCE

CONSIGNES GÉNÉRALES

AVANT

- ◆ CONNAÎTRE LES CONSIGNES DE SAUVEGARDE ET LES MESSAGES MÉTÉO
- ◆ RENTRER À L'INTÉRIEUR LES OBJETS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE EMPORTÉS
- ◆ GAGNER UN ABRI EN DUR ; FERMER PORTES ET VOLETS
- ◆ RENTRER LES BÊTES ET LE MATÉRIEL
- ◆ ANNULER LES SORTIES EN RIVIÈRE
- ◆ ARRÊTER LES CHANTIERS, RASSEMBLER LE PERSONNEL
- ◆ METTRE LES GRUES EN GIROUETTE

PENDANT

LES RÉFLEXES INDISPENSABLES

CF P.4



- ◆ NE SORTIR EN AUCUN CAS
- ◆ S'INFORMER DU NIVEAU D'ALERTE, DES MESSAGES MÉTÉO ET DES CONSIGNES DES AUTORITÉS
- ◆ ÉVITER TOUS DÉPLACEMENTS NON VITAUX, SINON ROULER LENTEMENT, ÉVITER LES SECTEURS FORESTIERS, SIGNALER VOTRE DÉPART ET VOTRE DESTINATION À VOS PROCHES
- ◆ DÉBRANCHER LES APPAREILS ÉLECTRIQUES, LES ANTENNES
- ◆ NE PAS INTERVENIR SUR LES TOITURES

APRÈS

- ◆ N'INTERVENIR EN AUCUN CAS SUR LES TOITURES ET NE PAS TOUCHER AUX FILS ÉLECTRIQUES TOMBÉS AU SOL
- ◆ COUPER BRANCHES ET ARBRES QUI MENACENT DE S'ABATTRE AVEC BEAUCOUP DE PRÉCAUTIONS
- ◆ PRENDRE DES NOUVELLES DE VOS VOISINS

NEIGE - VERGLAS



DÉFINITION DU RISQUE

IL S'AGIT D'ÉPISODES DE FORTES CHUTES DE NEIGE, ASSOCIÉS À UNE PÉRIODE DE GRAND FROID.

CES PHÉNOMÈNES NE SONT PAS TOUJOURS FACILES À PRÉVOIR.

SE REPORTER EN PAGE 6 POUR CONNAÎTRE LES 4 NIVEAUX DE VIGILANCE

CONSIGNES GÉNÉRALES

AVANT

- ◆ SE RENSEIGNER SUR LES CONDITIONS DE CIRCULATION SUR LE SITE [HTTP://WWW.CG24.FR](http://www.cg24.fr) CLIQUER SUR L'ONGLET « SUR LA ROUTE »
- ◆ RESPECTER LES DÉVIATIONS MISES EN PLACE
- ◆ SE PROTÉGER DES CHUTES DUES AU VERGLAS, EN DÉGAGEANT LA NEIGE ET EN SALANT LES TROTTOIRS DEVANT VOTRE DOMICILE
- ◆ LAISSER PASSER LES ENGINES DE DÉNEIGEMENT SUR LES ROUTES

PENDANT

LES RÉFLEXES INDISPENSABLES

CF P.4



- ◆ S'INFORMER DU NIVEAU D'ALERTE, DES MESSAGES MÉTÉO ET DES CONSIGNES DONNÉES PAR LES AUTORITÉS
- ◆ ÉVITER TOUS DÉPLACEMENTS NON VITAUX, SINON ROULER LENTEMENT, SE MUNIR D'ÉQUIPEMENTS SPÉCIAUX, PRÉVOIR UN ÉQUIPEMENT MINIMAL EN CAS D'ATTENTE PROLONGÉE SUR LA ROUTE, À BORD DU VÉHICULE.
- ◆ PENSER À SIGNALER VOTRE DÉPART ET VOTRE DESTINATION À VOS PROCHES
- ◆ PROTÉGER LES CANALISATIONS D'EAU CONTRE LE GEL, PRÉVOIR DES ÉCLAIRAGES DE SECOURS ET FAIRE UNE RÉSERVE EN EAU POTABLE
- ◆ PRENDRE DES NOUVELLES DE VOS VOISINS
- ◆ NE TOUCHER PAS AUX FILS ÉLECTRIQUES TOMBÉS AU SOL